

Volet 3

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

Réservé au Moniteur belge



18 FEV. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise francophone de Breffeelles

N° d'entreprise : **0719.923.211**

Dénomination

(en entier) : BAYZI

(en abrégé) :

Forme juridique : société en commandite simple

Adresse complète du siège : 1080 Bruxelles, rue de la Belle au Bois Dormant 5/0003

Objet de l'acte: MODIFICATIONS STATUTAIRES

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale spéciale du 14 février 2019

Les décisions sont prises à l'unanimté

- 1. L'assemblée prend acte de la démission de l'associé commandité et gérant monsieur Snoussi Mouhcine, à la date du 5 février 2019, et nomme pour une durée illimitée monsieur Ikdane Issam demeurant à 1703 Dilbeek, Wijngaardstraat 14/0301, comme associé commandité et gérant. Le mandat de gérant est à titre gratuit.
- 2. Le capital de la société est d'ordre de € 250,00, apporté en espèces et divisé en 10 parts sociales sans valeur nominale.

Les parts sociales sont entièrement souscrites et libérées par : monsieur Bayzi Younes, associé commandité, pour 8 parts sociales monsieur Ikdane Issam, associé commandité, pour 1 part sociale monsieur Simon Josse, associé commanditaire, pour 1 part sociale

Bayzi Younes, gérant,

Mentionner sur la dernière page du Volet B:

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).